

Paris, le 23 septembre 2018

Cher Président, Chère Présidente, Chers Amis,

Lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 25 juin dernier, je vous ai présenté le projet et ses huit axes directeurs pour lequel je me suis engagée et vous avez élu, à l'unanimité, les douze membres du COMité EXécutif qui porteront ce projet avec moi.

Je remercie sincèrement tous ceux qui ont pu répondre présents à mon invitation – et vous étiez nombreux – malgré la date peu appropriée.

La nouvelle structure de gouvernance mise en place, pour composer une image fidèle de la représentativité de l'ensemble de notre mouvement associatif et ainsi, renforcer la coordination des parties prenantes, s'ordonne donc comme suit :

- ⇒ Le Président et les membres du Bureau sont élus par le Comité Directeur,
- ⇒ Le Comité Directeur est composé des présidents des filiales, des amicales, de tous les groupes folkloriques et de toutes les associations désirant soutenir le projet,
- ⇒ Le Comité Directeur se réunit une fois par an, en Assemblée Générale ordinaire. Son effectif est déterminé pour l'année en cours. De nouveaux membres pourront l'intégrer, chaque année, lors de l'Assemblée Générale,
- ⇒ Elus par le Comité Directeur, les membres du COMité EXécutif en sont membres et sont renouvelés chaque année, par tiers.

Ainsi, chaque groupe folklorique, filiale, association et amicale sera valablement représenté au Comité Directeur par son Président en exercice ou, à défaut, par un mandataire dûment habilité par son Président.

Aussi, vous devrez exprimer votre souhait d'appartenance (cotisation de 10 euros à remettre à notre trésorier le soir du 18 octobre ou bien, avant, par courrier (cf.\*) à notre projet lors de l'**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**, qui aura lieu le :

**jeudi 18 octobre 2018** prochain à **20h00**,  
à la Mairie de Saint Mandé,  
10 Place Charles Digeon, 94160 SAINT-MANDE

*Il est à noter que les amicales et associations affiliées à une fédération payant déjà une cotisation à cette fédération, dont 10 euros sont reversés à La Ligue, annuellement, sont donc automatiquement adhérentes pour l'année en cours.*

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil et rapport moral du Président,
2. Présentation des comptes et bilan de l'exercice,
3. Rapport du commissaire aux comptes,
4. Détermination du montant de la cotisation annuelle,
5. Constitution du Comité Directeur pour l'année en cours,


6. Compte rendu d'activité des Filiales de la Ligue (5 minutes maximum chacune),
7. Retour d'expérience de la Pastourelle sortante,
8. Présentation de la Nuit Arverne 2018,
9. Questions diverses.

Par ailleurs, je remercie les associations ayant sollicité un Mérite Amicaliste, sur réserve de sa validation par le Grand chancelier, de prévoir de retirer (médaille et diplôme) et d'en régler les frais, le soir de cette Assemblée Générale.

Enfin, cette Assemblée Générale sera suivie d'un casse-croûtes offert par la Ligue Auvergnate.

Votre participation est importante et je souhaite vivement que vous puissiez soutenir ce projet collectif et, au delà les bases communes pour l'avenir de notre mouvement en adhérant au Comité Directeur.

Je vous adresse mes très sincères et amicales salutations.



Isabelle CAZALS

[icazals@ligue-auvergnate.com](mailto:icazals@ligue-auvergnate.com)

06 43 62 35 59

---

Remarque \* : Adresse d'envoi de la cotisation d'adhésion au COMITE DIRECTEUR :

**Mr Alain COUSTOU (Trésorier)**  
**20, rue Charles Beaudelaire**  
**75012 PARIS**